

Ouvrir la voie : formation à la réduction des risques de catastrophes pour les champions de gouvernements locaux



Décembre 2024

Avant-propos

La fréquence et la gravité croissantes des catastrophes sont dues à des facteurs clés tels que le changement climatique, les crises sanitaires, l'urbanisation, la mauvaise qualité des infrastructures, la dégradation des écosystèmes, les conflits et l'instabilité. Ces facteurs de risque sous-jacents accroissent la vulnérabilité et intensifient les impacts des catastrophes. La population urbaine africaine devrait augmenter de près d'un milliard au cours des trois prochaines décennies, ce qui rend les villes et les zones urbaines du continent particulièrement prédisposées. Par conséquent, l'intégration de la réduction des risques de catastrophe (RRC) dans la planification urbaine devient de plus en plus cruciale pour le développement durable et résilient des villes africaines. Cependant, l'urbanisation rapide et l'augmentation de la population, en particulier dans les implantations informelles, présentent des défis particuliers, car les villes sont souvent exposées simultanément à de multiples aléas, qui peuvent menacer les vies, les moyens de subsistance et les infrastructures. Il est essentiel de traiter ces risques au moyen de stratégies globales de RRC pour préserver les acquis du développement et bâtir des communautés résilientes.

Nous sommes donc ravis d'avoir réuni des représentants de villes de plus de 20 pays du continent en mars 2024 pour l'atelier « Ouvrir la voie : formation à la réduction des risques de catastrophes pour les champions de gouvernements locaux », qui s'est tenu à Nairobi, au Kenya. Cet événement a offert une plateforme unique aux participants pour échanger leurs expériences en matière de gestion et d'atténuation des risques urbains, tout en travaillant ensemble pour développer des

« Cet atelier a montré le grand potentiel des villes africaines pour renforcer la résilience grâce au partage des connaissances, à des outils innovants et à des approches inclusives. En nous réunissant, nous avons non seulement approfondi notre compréhension de la réduction des risques de catastrophe, mais nous avons également jeté les bases d'une collaboration continue entre les villes, les organisations et les communautés. Nous vous invitons à explorer les idées et les outils présentés dans ce rapport pour renforcer la résilience et l'inclusion des villes à travers l'Afrique. »

Ria Hidajat, Chef de projet, GIZ Initiative pour la Résilience en Afrique

solutions communes aux défis du développement urbain.

Avec le soutien du programme régional Initiative pour la Résilience en Afrique (RIA), commandé par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), l'atelier a offert un espace essentiel aux villes et aux parties prenantes de toute l'Afrique pour partager les meilleures pratiques, apprendre les uns des autres et doter les dirigeants locaux des outils essentiels dont ils ont besoin pour faire face aux risques de catastrophe. Cet événement a marqué une étape importante dans les efforts continus de la RIA pour établir une plateforme d'apprentissage et d'échange inclusive et sans barrières qui favorise l'échange de connaissances, d'outils et de stratégies entre les acteurs urbains à travers l'Afrique, favorisant ainsi un développement urbain tenant compte des risques.

Ce rapport met en évidence la manière dont l'atelier a réuni un groupe diversifié de participants, notamment des représentants de villes, de gouvernements locaux et d'organisations de tout le continent. Chaque participant a partagé des informations précieuses sur les défis et les succès de la RRC dans sa ville. Nous espérons que, grâce à ce rapport, vous découvrirez des approches utiles qui peuvent être appliquées dans votre propre ville pour faire progresser un développement urbain inclusif et sensible au genre. Vous trouverez également des outils innovants, tels que le tableau de bord de la résilience aux catastrophes pour les villes du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR), les modules d'apprentissage sur la résilience de Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) et l'outil Know Your City de Slum Dwellers International (SDI), qui peuvent vous permettre de mieux gérer les risques de catastrophe dans les zones urbaines.



Aperçu

M. Huw Beynon, Chef adjoint, Bureau régional de l'UNDRR pour l'Afrique

En tant que gouvernements locaux et régionaux, il est essentiel de comprendre comment nous positionner pour mettre en œuvre le Cadre de Sendai et les activités de résilience de manière adaptée aux réalités locales.

Les gouvernements locaux, grâce à leur connaissance des situations sur le terrain lors des catastrophes, jouent un rôle primordial dans le plaidoyer au niveau national.

Grâce au soutien technique, financier et au renforcement des capacités, les gouvernements locaux peuvent influencer de manière significative les décisions politiques de haut niveau et le paysage législatif national en intégrant la gouvernance de la réduction des risques de catastrophe.

Ensemble, nous devrions nous efforcer de passer du paradigme de la réponse à celui de la prévention, en nous appuyant sur une structure de gouvernance des risques de catastrophe alignée sur le cadre de Sendai au niveau local.



Huw Beynon, Chef adjoint, Bureau régional de l'UNDRR pour l'Afrique



Dr Robert Sangori, Directeur de CGLU Afrique, Climat, Biodiversité et Systèmes Alimentaires -

Dr Robert Sangori, Directeur de CGLU Afrique, Climat, Biodiversité et Systèmes alimentaires

Pour construire des villes et territoires plus résilients, il est essentiel de combler le manque de capacités en matière de réduction des risques de catastrophes au niveau des collectivités locales et des communautés, là où les besoins sont les plus importants.

L'efficacité actuelle de la mise en œuvre des activités de réduction des risques de catastrophe par les gouvernements locaux est inadéquate, ce qui souligne la nécessité d'une meilleure intégration des plans d'action au sein de ces gouvernements locaux en Afrique.

Il est primordial de souligner l'importance de l'engagement de tous les secteurs pour formuler des politiques cohérentes de renforcement de la RRC dans le cadre du développement durable. L'autonomisation des autorités locales dans la prise de décision en matière de réduction des risques de catastrophe fait partie intégrante de l'adoption d'une approche « Build Back Better » ou « Mieux reconstruire en cas de catastrophes ».



Table des matières

Introduction	5
1. Sessions d'apprentissage	6
1.1 Introduction aux concepts de réduction des risques de catastrophe et de résilience	7
1.2 Principes fondamentaux du renforcement de la résilience et de la RRC pour les gouvernements locaux et régionaux	7
1.3 Renforcer la résilience sociale et ne laisser personne de côté	8
1.3.1 Intégrer la dimension de genre dans la réduction des risques de catastrophes	9
1.3.2 Gestion des risques de catastrophe intégrant le handicap	10
2. Initiatives et outils de résilience urbaine	13
2.1. Initiative Rendre les villes résilientes à l'horizon 2030	13
2.1.1 Fiche d'évaluation de la résilience aux catastrophes pour les villes	15
2.2 Slum Dwellers International – L'outil Connaître sa ville	15
2.3 Programme africain de résilience urbaine	16
2.4 Modules d'apprentissage de la résilience sur la localisation du cadre Sendai	16
3. Visite de terrain	18
4. Sessions d'échanges	20
4.1 Réflexions des villes sur le renforcement de la résilience aux risques de catastrophes	20
4.2 Défis des villes et prochaines étapes	22
5. Conclusion	23
6. Annexes	23



Photo de groupe de la formation

Introduction

La formation « Ouvrir la voie : formation à la réduction des risques de catastrophes pour les champions de gouvernements locaux » visait à accroître les connaissances sur la réduction des risques de catastrophes (RRC) et la résilience urbaine. Cette activité est importante compte tenu des menaces actuelles que représentent les risques naturels, le changement climatique, les épidémies et les pandémies, qui fragilisent le développement économique et social et accentuent les inégalités dans diverses régions d'Afrique.

L'Initiative pour la résilience en Afrique, ou [Resilience Initiative Africa \(RIA\)](#) est un projet régional impulsé par le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH. Ce projet a pour objectif d'accroître les capacités des acteurs régionaux, nationaux et locaux, étatiques et non étatiques, en matière de développement urbain tenant compte des risques en Afrique, en encourageant les échanges techniques et la coordination entre les pays et en réunissant les acteurs concernés ayant des approches existantes et éprouvées pour réduire, atténuer et gérer les risques.

Dans cette optique, le projet RIA a organisé une formation, en collaboration avec ses partenaires, le [Bureau régional pour l'Afrique des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe \(UNDRR\)](#), [Cités et Gouvernements Locaux Unis \(CGLU\)](#), [CGLU Afrique](#), et [Slum Dwellers International \(SDI – Habitants des Bidonvilles International\)](#) du 19 au 21 mars 2024, à Nairobi. Cette formation a ciblé les fonctionnaires des gouvernements locaux et les parties prenantes impliquées dans le développement urbain à travers l'Afrique, avec pour objectif d'améliorer les connaissances des participants sur la réduction des risques de catastrophe (RRC) et de déclencher une action transformatrice au niveau des gouvernements locaux. La formation a suscité la participation de gouvernements nationaux et locaux ainsi que d'organisations de la société civile provenant de plus de 20 pays africains.

Les représentants des gouvernements locaux provenaient de : Abidjan (Côte d'Ivoire), Accra (Ghana), Beau Bassin Rose Hill (Maurice), Benguerir (Maroc), Bukavu (République démocratique du Congo), Dakar (Sénégal), Dar es Salaam (Tanzanie), Freetown



(Sierra Leone), Homa Bay (Kenya), Kampala (Ouganda), Kinshasa (République démocratique du Congo), Gouvernement du comté de Kisumu (Kenya), Kwa Zulu Natal (Afrique du Sud), Lusaka (Zambie), Lomé (Togo), Mwanza (Tanzanie), Gouvernement du comté de Nairobi (Kenya), Sarh (Tchad), Toamasina (Madagascar), Quelimane (Mozambique), et Windhoek (Namibie).

D'autres organisations clés telles que la Commission de l'Union africaine, la GIZ ; le Botswana, l'Éthiopie, le Kenya et le Togo, l'Agence nationale de Protection civile du Togo, le ministère national des Travaux publics et des Infrastructures de RDC, SDI-Ghana, le Sénégal, la Sierra Leone et la Tanzanie, et United Disabled Persons of Kenya (UDPK - Personnes Handicapées Unies du Kenya) ont également pris part à l'événement.

Les objectifs de l'atelier visaient à :

1. Doter les participants de connaissances, de principes et de cadres fondamentaux de la RRC.
2. Introduire les participants aux outils d'analyse participative des risques utilisés par l'UNDRR et le SDI.
3. Fournir une plateforme pour l'échange d'exemples pratiques et de connaissances d'experts par les praticiens, ainsi que pour la consultation entre pairs.



1. Sessions d'apprentissage

L'atelier s'articulait autour de sessions interactives d'apprentissage et d'échanges sur les aspects théoriques et pratiques de la réduction des risques de catastrophe. Elles ont été conduites par des experts du Bureau régional de l'UNDRR pour l'Afrique, de CGLU, de CGLU Afrique et de SDI.

La méthodologie a mis l'accent sur la participation active et l'interactivité, avec des présentations, des discussions de groupe, des sessions de mise en réseau, des exercices et des jeux dynamiques. Les participants ont pris part à des sessions d'échange, à des réflexions de groupe et à des contributions basées sur des cas concrets, favorisant ainsi l'apprentissage collaboratif et l'échange de connaissances. En outre, des visites sur le terrain ont permis de présenter des exemples pratiques de solutions basées sur la nature (NbS) et leur rôle potentiel dans la RRC et l'amélioration de la résilience.

1.1 Introduction aux concepts de réduction des risques de catastrophes et de résilience

Les zones urbaines et les communautés sont de plus en plus exposées à divers aléas et des risques divers, complexes, systémiques et dynamiques qui nécessitent une gestion des risques de catastrophes. Cette complexité exige que les collectivités locales et régionales comprennent ce qui constitue et façonne le risque de catastrophe, et fournissent des solutions qui non seulement le réduisent, mais aussi renforcent la résilience afin d'assurer un développement équitable et durable des communautés.

L'atelier a débuté par une introduction aux concepts fondamentaux de la réduction des risques de catastrophe (RRC) et de la résilience, tels que définis dans le [Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030](#).

Adopté en 2015, le Cadre d'action de Sendai est un accord volontaire et non contraignant d'une durée de 15 ans qui reconnaît le rôle principal de l'État dans la réduction des risques de catastrophe, mais souligne également que la responsabilité devrait être partagée avec d'autres parties prenantes, y compris les gouvernements locaux et le secteur privé. Le Cadre d'action définit quatre domaines prioritaires que sont :

- La compréhension des risques de catastrophes.
- Le renforcement de la gouvernance des risques de catastrophes.
- Les investissements dans la réduction des risques de catastrophes pour renforcer la résilience.
- L'amélioration de la préparation aux catastrophes pour une réponse efficace et pour « mieux reconstruire » lors du rétablissement, de la réhabilitation et de la reconstruction.

Ces priorités guident les actions visant à prévenir les nouveaux risques de catastrophe et à réduire les risques existants grâce à des mesures intégrées et inclusives.

Le Cadre d'action de Sendai est étroitement lié à d'autres programmes mondiaux, en particulier les [Objectifs de développement durable](#), le [Nouveau Programme pour les Villes](#) et [l'Accord de Paris](#). Il met l'accent sur la nécessité de politiques et d'actions cohérentes entre les secteurs afin de garantir que les efforts de réduction des risques de catastrophe soutiennent également les objectifs de développement durable et d'adaptation au climat. Par exemple, l'ODD 11, qui vise à rendre les villes inclusives, sûres, résilientes et durables, correspond directement aux objectifs du Cadre de Sendai.

Il est essentiel de renforcer la résilience au niveau des collectivités locales, car les villes et les municipalités sont



Formation travail de groupe CGLU : le jeu des « Futurités »



Présentation de Juan Carlos Uribe, Responsable de programme (Apprentissage) - CGLU

souvent les premières à réagir aux catastrophes. En investissant dans la réduction des risques des catastrophes et en renforçant les capacités des collectivités locales et régionales dans des environnements institutionnels, techniques et financiers, les villes et territoires peuvent atténuer les risques, améliorer la résilience et créer un environnement plus sûr et plus vivable pour tous les résidents. En outre, les gouvernements locaux qui donnent la priorité à la RRC peuvent attirer des investissements, favoriser la stabilité économique et assurer le bien-être de leurs communautés.

En tant que décideurs clés, les gouvernements locaux et régionaux, ont besoin d'une compréhension claire des risques, des vulnérabilités et des capacités de leurs villes. Pour intégrer la résilience dans la prise de décision, ils doivent avoir accès à des données précises, à des informations pertinentes et à des outils appropriés.

Il s'agit notamment d'évaluations des risques, de systèmes d'alerte précoce, de projections climatiques et de données socio-économiques. Des outils tels que les systèmes d'information géographique (SIG), la cartographie des risques et la planification de scénarios peuvent aider les collectivités locales à visualiser les risques et à élaborer des stratégies d'atténuation. La collaboration avec les milieux universitaires, le secteur privé et les organisations internationales peut également fournir des ressources et une expertise supplémentaires pour une prise de décision mieux informée sur les risques, en vue d'un développement qui tient compte des risques.

1.2 Principes fondamentaux du renforcement de la résilience et de la RRC pour les gouvernements locaux et régionaux

L'efficacité de la RRC et du renforcement de la résilience repose

sur des mécanismes de gouvernance solides, y compris un cadre institutionnel favorable, des actions coordonnées et des partenariats multipartites bénéficiant d'un soutien financier adéquat.

La réduction des risques de catastrophes est essentielle pour favoriser le développement social et économique. Il est donc crucial de s'aligner sur les principes des ODD lors de l'intégration de la RRC et du renforcement de la résilience dans les plans et stratégies de développement.

Cette session était axée sur les principes clés des ODD et les composantes principales et indispensables à la construction efficace de villes et territoires résilients.

Les principes clés des ODD à prendre en compte dans le renforcement de la résilience sont

- 1. Ne laisser personne de côté - Garantir l'inclusion**
- 2. Nature intégrée - Promouvoir l'intégration entre les secteurs**
- 3. Approche fondée sur le partenariat - Mettre l'accent sur les approches collaboratives**
- 4. Gouvernance à plusieurs niveaux - Renforcer la gouvernance à plusieurs niveaux**
- 5. L'obligation de rendre des comptes - Respecter la transparence et la responsabilité**

Ces principes requièrent en outre une expertise technique suffisante pour mener des évaluations complètes des risques multirisques, comprendre les risques systémiques et contextuels, et formuler des stratégies et des plans d'action appropriés pour la RRC et le renforcement de la résilience.

Les quatre principes fondamentaux pour construire efficacement des villes et territoires résilients sont les suivants :

Principe 1 : gouvernance des risques et de la résilience

Une gouvernance efficace est fondamentale pour les efforts de résilience et de RRC au sein des gouvernements locaux et régionaux (GLR). Cela implique notamment d'établir des lois, des politiques et des mécanismes de coordination afin de créer un environnement institutionnel favorable. Le renforcement de la gouvernance par le biais de partenariats multipartites et d'un soutien financier garantit la responsabilisation et la mise en œuvre harmonieuse des stratégies de RRC et de résilience. Il est également impératif que ces gouvernements renforcent la coordination entre les différents niveaux de gouvernement (gouvernance verticale), ainsi qu'entre les différents secteurs de la société (gouvernance horizontale) afin d'aligner les efforts et de mettre en commun les ressources de manière efficace.

Principe 2 : évaluations des risques et de la résilience

Des évaluations complètes des risques sont nécessaires pour identifier et analyser les différents risques multiples, en intégrant des évaluations qualitatives et quantitatives spécifiques aux zones urbaines (contexte territorial).

Une évaluation complémentaire de la résilience par le biais d'une analyse de base va au-delà des risques et s'intéresse aux structures de gouvernance/coordination et aux capacités de mise en œuvre afin d'identifier les forces et les faiblesses systémiques. La session a mis en exergue **des outils de risque et de résilience tels que le tableau de bord de la résilience aux catastrophes pour les villes de l'UNDRR**, adopté par la ville de Bukavu et Beau Bassin Rose Hill pour leurs évaluations respectives des risques et de la résilience.

En utilisant cet outil d'évaluation, les GLR peuvent développer des initiatives bien informées et spécifiques au contexte qui renforcent la résilience urbaine et garantissent le développement durable.

Principe 3 : financement de la RRC et de la résilience

Les autorités locales sont confrontées à d'importants défis financiers lors de l'évaluation, de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans d'action pour la réduction des risques de catastrophe et la résilience.

Les investissements pour la résilience sur la base de mécanismes de financement clés comprennent des transferts fiscaux intergouvernementaux intégrant la RRC dans tous les secteurs, des incitations pour les propriétaires et les entreprises, des mécanismes de financement communautaires, la mobilisation du secteur privé, la gestion compensatoire des risques et l'assurance contre les risques. Ces stratégies offrent des avantages à long terme et des résultats gagnant-gagnant pour les gouvernements locaux, favorisant ainsi le développement durable.



Présentation sur les fondamentaux du renforcement de la résilience et de la RRC pour les gouvernements locaux et régionaux par Jérôme Byukusenge, chef d'unité - T. A CGLU-Afrique



Par ailleurs, **les associations de collectivités locales (ACL)** jouent un rôle crucial en plaident pour un soutien financier de la part des gouvernements nationaux. Elles contribuent à la sensibilisation aux besoins en matière de RRC, plaident en faveur d'une plus grande décentralisation fiscale, soutiennent une gouvernance efficace à plusieurs niveaux, renforcent les capacités et encouragent la coopération décentralisée. En agissant ainsi, les ACL aident les gouvernements locaux à obtenir les ressources nécessaires pour développer et mettre en œuvre des stratégies de résilience efficaces.

Principe 4 : stratégies et plans d'action

La cible E du Cadre d'action de Sendai appelle à accroître considérablement les stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe d'ici à 2020, car ces stratégies constitueront la base des mesures qui seront prises pour réduire les risques existants, prévenir les risques futurs et renforcer la résilience. En effet, la réalisation de la cible E d'ici 2020 est considérée comme un marqueur de progrès et un élément essentiel de l'environnement propice à la réalisation de toutes les cibles du Cadre d'action de Sendai et de son objectif d'ici 2030 (UNDRR 2019a).

Les stratégies de résilience et les plans d'action doivent être adaptés aux besoins, aux risques et aux contextes territoriaux uniques de chaque ville ou région, en tenant compte de facteurs tels que la décentralisation et la disponibilité des ressources démocratiques, techniques, administratives et économiques.

L'élaboration d'une stratégie efficace passe par l'évaluation et la hiérarchisation des risques et de la résilience, de la gouvernance et des politiques, ainsi que des ressources financières, y compris le coût de l'inaction. Il s'agit ensuite de programmer et de planifier la résilience dans le cadre du développement urbain, des infrastructures essentielles et des efforts de réponse. Enfin, le suivi et l'institutionnalisation de ces plans permettent d'assurer la responsabilité et de mesurer l'impact.

Les principaux défis liés à l'élaboration d'une stratégie de RRC sont l'obtention de budgets conséquents, la décentralisation, la coordination entre les différents niveaux de gouvernement et les capacités techniques d'évaluation des risques. En intégrant la RRC et la résilience dans tous les secteurs, les gouvernements locaux peuvent créer des communautés durables et résilientes.

En conclusion, la session a souligné l'importance d'intégrer les principes de résilience dans les cycles politiques locaux, de favoriser une gouvernance multi-niveaux et multi-parties prenantes, de co-développer des politiques de RRC, des évaluations participatives et inclusives des communautés et de formuler des stratégies et des plans d'action efficaces. En adoptant ces pratiques, les gouvernements locaux et régionaux peuvent améliorer de manière significative leur capacité à réduire les risques de catastrophes et à construire des environnements urbains durables et résilients.

[Module I d'apprentissage sur la résilience](#) et [Module II : Stratégies et actions](#)

1.3 Renforcer la résilience sociale et ne laisser personne de côté

Au cours de cette session, nous avons exploré l'intégration du genre et l'inclusion du handicap dans la réduction des risques de catastrophe, ainsi que leur importance pour informer les réponses et les mesures de RRC.

Sachant que les catastrophes ne sont pas vécues uniformément par tous les membres de la société, une réduction efficace des risques de catastrophe doit prendre en compte l'intersectionnalité dans l'évaluation des dynamiques sociodémographiques au sein des différents niveaux de vulnérabilité des différentes personnes touchées.

1.3.1 Intégrer la dimension de genre dans la réduction des risques de catastrophes

Le genre est défini comme une construction sociale et culturelle qui distingue les normes, les comportements, le rôle et les responsabilités des hommes et des femmes. L'intersectionnalité décrit la manière dont les normes de genre interagissent avec différentes questions telles que l'appartenance ethnique, la religion, le sexe, le handicap, la propriété des biens, etc.

L'intersectionnalité demande d'explorer les catégories et identités croisées d'une personne et d'un groupe (c'est-à-dire un groupe de femmes, un groupe d'hommes, un groupe de personnes handicapées) et d'étudier les différents niveaux de vulnérabilité des catégories au sein des groupes.



Exercice de formation sur les différences de genre dans la RRC

« J'apprécie les discussions en cours sur les questions de RRC autour du genre et de l'intersectionnalité, qui s'alignent également beaucoup sur la politique de développement féministe de la GIZ. Je pense que pour une mise en œuvre et une planification réussies de la RRC, l'exploration de l'intersectionnalité est essentielle, car elle permet d'identifier les pouvoirs, les priviléges et la manière dont ils interfèrent avec la justice sociale et, en fin de compte, la manière dont ils peuvent être abordés de manière équitable pour tous ».

- Joy Mugambi - Personne focale pour les questions de genre du Fonds vert pour le climat et conseillère de la GIZ



Dans le cadre des efforts visant à élaborer des stratégies de RRC adaptées aux différentes catégories de groupes qui connaissent des niveaux différents de vulnérabilité, il est essentiel de comprendre la différence entre l'égalité et l'équité.

L'égalité consiste à traiter chacun sans différence, sans tenir compte de ses attributs mesurables, et à traiter de la même manière ceux qui ont des attributs différents. L'équité, quant à elle, est la qualité du traitement équitable des individus en fonction de leurs besoins et de leurs exigences.

Une approche inclusive et sensible au genre réussie applique l'équité dans la planification de la gestion des risques de catastrophes en tenant compte des besoins, des capacités et des vulnérabilités des groupes marginalisés et en visant à fournir un accès égal aux opportunités et aux ressources aux personnes qui pourraient autrement être exclues.

L'adoption d'une analyse complète de l'égalité des sexes au moyen d'outils tels que l'outil d'évaluation de l'inclusion sociale [Social Inclusion Assessment Tool](#) est une étape essentielle de l'évaluation de la manière dont l'inclusion sociale peut être prise en compte dans les projets et les politiques en vue d'une planification efficace de la gestion des risques de catastrophes tenant compte de l'égalité des sexes.

1.3.2 Gestion des risques de catastrophe impliquant des personnes handicapées

Cette session a permis d'étudier l'inclusion des personnes handicapées et les principaux facteurs d'influence tels que les politiques, l'allocation des ressources, les indicateurs de réussite et la collaboration entre les gouvernements locaux et les personnes handicapées.

Le handicap est un concept évolutif qui résulte de l'interaction entre des personnes présentant des déficiences et un environnement rempli d'obstacles qui empêchent leur participation pleine et effective à la société sur la base de l'égalité avec les autres. Les principales barrières comprennent, entre autres, les barrières comportementales, les barrières de communication, les barrières institutionnelles et les barrières physiques.

Avec environ 16 % de la population mondiale constituée de personnes handicapées, beaucoup d'entre elles sont socialement ou logistiquement isolées, ce qui affecte de manière disproportionnée leur résilience aux risques de vulnérabilité aux catastrophes. En ne les incluant pas dans les efforts mondiaux de réduction des risques de catastrophe, on les laisse souvent à la traîne des efforts de secours et de réponse, ce qui devient ainsi un facteur déterminant entre la vie et la mort dans une situation de catastrophe.

Pour accroître l'efficacité des politiques et des pratiques d'intégration des personnes handicapées, il convient d'abord de s'attaquer aux barrières comportementales. Cet objectif peut être atteint par la conception universelle, la sensibilisation, le renforcement des capacités et la création d'une prise de conscience, visant à améliorer la compréhension des besoins spécifiques de la communauté des personnes handicapées par la communauté et les autorités locales.

En outre, les efforts d'inclusion des personnes handicapées au niveau local devraient être évalués et mesurés afin de contrôler le succès et les progrès réalisés pour la mise en œuvre ultérieure des efforts d'inclusion des besoins des personnes handicapées. [L'adoption de l'évaluation des dix éléments essentiels pour rendre les villes résilientes](#) dans le cadre du tableau de bord



« *L'Attitude, la communication, l'environnement physique et les politiques sont les principaux obstacles auxquels se heurtent les personnes handicapées. Par conséquent, le renforcement des capacités, la collecte de données et l'allocation de budget sont impératifs pour la réussite d'une RRC inclusive.* »

- Eric Ngondi, Directeur de l'association United Disabled Persons of Kenya (UDPK)



de la résilience aux catastrophes est recommandée comme moyen d'évaluer et de mesurer efficacement la participation des personnes handicapées.

L'optimisation de l'allocation des ressources pour soutenir les initiatives d'inclusion des personnes handicapées présente des défis importants pour les gouvernements locaux qui cherchent à répondre aux divers besoins des personnes handicapées. Les stratégies clés pour relever ces défis sont les suivantes :

- Identifier les déficiences des personnes handicapées dans les zones vulnérables et leur donner la priorité dans les plans d'intervention d'urgence adaptés à des risques spécifiques.
- Incorporer les principes de la RRC dans l'éducation aux besoins spécifiques afin d'améliorer la préparation des personnes handicapées.
- Former les soignants des personnes handicapées à la gestion des centres d'évacuation et aux procédures de rétablissement après une catastrophe.
- Mener des campagnes de sensibilisation par l'intermédiaire d'équipes éducatives spécialisées dans les besoins des personnes handicapées

- Inclure les personnes handicapées dans les simulations annuelles de risques afin d'évaluer et d'améliorer la capacité des premiers intervenants à fournir un soutien efficace.

Ces mesures visent à garantir l'inclusion complète des personnes handicapées dans les efforts de préparation et de réponse aux situations d'urgence, renforçant ainsi la résilience des communautés et les systèmes de soutien aux personnes handicapées pendant les crises.

Les gouvernements locaux peuvent renforcer la collaboration avec les représentants des personnes handicapées, ce qui est essentiel pour garantir que leur voix et leur besoins sont correctement représentés. Cela implique d'améliorer la collecte de données au niveau local, afin d'éclairer l'élaboration de politiques inclusives, ainsi que l'accès à la participation publique en s'attaquant aux obstacles liés à la communication, aux attitudes, aux capacités physiques et à la politique. Les GLR peuvent collaborer plus efficacement pour garantir que la voix et les besoins des personnes handicapées sont pris en compte de manière adéquate dans la conception, la planification et la mise en œuvre des politiques. En s'attaquant à la question de



Panel de discussion sur la gestion des risques de catastrophe incluant le handicap (de gauche à droite : Agnes Bugaba, Responsable de la gestion des risques, Bureau du Directeur exécutif de Kampala Capital City Authority ; David Babilee, Coordinateur local de la gestion des catastrophes, Conseil municipal de Beau Bassin Rose Hill ; Tobias Rachuonyo, Gestion des parties prenantes et coordination de la gestion des catastrophes, Gouvernement du comté de Homa Bay



Panéliste : Eric Ngondi, Directeur de l'association United Disabled Persons of Kenya (UDPK)

la disponibilité des données, de l'implication des personnes handicapées dans la participation publique et du financement inclusif.

Le financement inclusif insiste sur la nécessité d'une budgétisation prévoyant des aménagements raisonnables pour les personnes handicapées, afin que les activités d'engagement soient spécifiques et bénéfiques pour elles.

En conclusion, l'inclusion des personnes handicapées dans la RRC est essentielle pour créer des communautés résilientes et

inclusives. En s'attaquant aux obstacles à l'inclusion, en mesurant et en contrôlant les progrès, en promouvant un financement inclusif, la collecte et la disponibilité des données ainsi que en renforçant la participation communautaire des personnes handicapées, on peut garantir que les personnes handicapées sont protégées et autonomes face aux catastrophes. Ces efforts s'alignent sur les cadres mondiaux tels que le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, qui souligne la nécessité d'une gestion inclusive et équitable des risques de catastrophe.



2. Initiatives et outils de résilience urbaine



Des outils ont été développés pour aider les gouvernements locaux et les communautés à évaluer et à comprendre les risques de catastrophes afin de planifier et de mettre en œuvre des stratégies de réduction des risques de catastrophes en toute connaissance de cause. Parmi les outils étudiés au cours de l'atelier, citons la fiche d'évaluation de la résilience aux catastrophes pour les villes (Disaster Resilience Scorecard for Cities) de l'UNDRR et l'outil Know Your City (Connaitre sa ville) de la SDI.

2.1 Initiative Rendre les villes résilientes à l'horizon 2030

« [Making Cities Resilient \(MCR\) 2030](#) » est une initiative multipartite visant à améliorer la résilience locale, dont le secrétariat est assuré par l'UNDRR. Elle mobilise les villes du monde entier pour renforcer leurs capacités de résilience aux catastrophes. En contrepartie, les villes s'engagent à mettre en œuvre des stratégies de RRC alignées sur des cadres mondiaux tels que la SFDRR 2015-2030, le Nouveau Programme pour les Villes, l'Accord de Paris et les Objectifs de Développement Durable d'ici à 2030.

Cette initiative encourage les villes à prendre des mesures proactives pour réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience face aux catastrophes.

Les villes participants à MCR 2030 élaborent des feuilles de

route complètes pour l'action. Ces feuilles de route décrivent des étapes spécifiques à réaliser dans des secteurs tels que l'infrastructure, l'engagement communautaire, la gouvernance et la gestion des risques.

Une fois qu'elles ont adhéré à l'initiative, les villes sont guidées par une feuille de route de résilience en trois étapes qui les aide à améliorer leur résilience au fil du temps.

Étape A - les villes ont une meilleure connaissance : engagement à suivre une voie pour développer et mettre en œuvre une stratégie de RRC et de résilience.

Étape B - les villes planifient mieux : engagement à progresser vers l'élaboration d'une stratégie de RRC et de résilience et à veiller à ce que les plans de développement tiennent compte des risques.

Étape C - Les villes améliorent leur mise en œuvre : engagement à mettre en œuvre et à intégrer la RRC et la résilience dans tous les secteurs et à partager les expériences.

L'une des principales caractéristiques de MCR 2030 est son tableau de bord pour le suivi et l'évaluation des progrès des villes. Il permet de suivre la mise en œuvre, de mesurer les résultats par rapport aux objectifs et de faciliter l'apprentissage par les pairs entre les villes. Cela permet d'améliorer et d'adapter en permanence les stratégies de résilience sur la base d'expériences partagées et de bonnes pratiques.



« Nous avons tous des points de départ différents, mais nous partageons un objectif commun qui est de rendre nos villes plus résilientes. »

Isabel Njihia, Chargée de gestion de Programme Associée, Bureau Régional de l'UNDRR pour l'Afrique



La feuille de route de la résilience

Étape A - Les villes savent mieux

La phase A vise à améliorer la compréhension des villes en matière de réduction des risques et de résilience. Les villes de la phase A s'engagent à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie de réduction des risques de catastrophe en sensibilisant à la RRC et à la résilience et en associant les acteurs municipaux concernés et le public aux plans de la ville.

Étape B - Progression

Les villes de la phase B se concentreront dans un premier temps sur l'amélioration des compétences en matière d'évaluation et de diagnostic, sur l'amélioration de l'alignement entre les stratégies locales et les stratégies nationales et régionales, et sur l'amélioration des stratégies et politiques en phase initiale. Les villes de la phase B peuvent avoir connu des succès précoce et une dynamique en matière de réduction des risques de catastrophe, de durabilité et de résilience, et disposer d'une certaine forme de stratégie pour faire face aux catastrophes, mais elles n'ont peut-être pas encore intégré de mesures de réduction des risques ou de prévention. Les villes doivent démontrer leur engagement à progresser vers l'élaboration ou l'affinement d'une stratégie de réduction des risques de catastrophe et de résilience et veiller à ce que les plans de développement tiennent compte des risques.

Étape C - Mise en œuvre

L'étape C de la feuille de route de la résilience se concentre sur le soutien aux villes dans la mise en œuvre de mesures de réduction des risques et de résilience. Les villes à ce stade disposent d'un plan de RRC, de résilience et de durabilité relativement solide et peuvent en être aux premiers stades de la mise en œuvre ou déjà en train de travailler à l'intégration de la stratégie et des activités de RRC/résilience dans l'ensemble de leur structure gouvernementale.

Activités sur un continuum

Intégration entre les activités pour assurer une coordination/des réponses, des stratégies et des actions complètes et systématiques.

Thèmes transversaux aux trois étapes

- Renforcer les liens nationaux/régionaux et l'alignement avec les gouvernements locaux
- Améliorer l'échange de connaissances avec les structures et les secteurs de la ville
- Améliorer l'échange de connaissances entre les villes

Résultats

Intégration de la réduction des risques de catastrophe et de la résilience : intégration horizontale et verticale de la résilience et de la durabilité dans les agences et services municipaux ainsi qu'au sein des fonctions de la ville.

Impact

Les villes améliorent leur résilience et s'engagent sur la voie de la durabilité pour atteindre l'Objectif de développement durable 11.

2.1.1 Fiche d'évaluation de la résilience aux catastrophes pour les villes

Le Tableau de bord de la résilience aux catastrophes pour les villes est un outil qui fournit un ensemble d'évaluations permettant aux gouvernements locaux d'évaluer leur résilience aux catastrophes, structuré autour des [dix éléments essentiels de l'UNDRR pour rendre les villes résilientes](#) (voir également le [Manuel à l'intention des responsables des collectivités locales : Comment rendre les villes plus résilientes](#)).

L'évaluation est structurée par des indicateurs portant sur des dimensions telles que la gouvernance, la planification intégrée et la planification de la résilience. Le tableau de bord permet aux villes d'identifier les forces, les faiblesses et les lacunes de leurs stratégies de résilience. Cela permet de hiérarchiser les actions d'amélioration et de renforcer la capacité des villes à répondre efficacement aux catastrophes.

L'outil permet également de suivre et d'examiner les progrès et les défis de la mise en œuvre de la SFDRR et d'informer les stratégies de RRC.

Le Tableau de bord de la résilience aux catastrophes pour les villes comporte une évaluation préliminaire et une évaluation détaillée :

The [Disaster Resilience Scorecard for Cities](#) has a preliminary and detailed assessment:

- **L'évaluation préliminaire** permet d'ouvrir un dialogue multipartite sur la résilience aux catastrophes.
- **L'évaluation détaillée** permet de procéder à un examen approfondi et de jeter les bases d'un plan d'action détaillé sur la résilience de la ville.

2.2 Slum Dwellers International – L'outil Connaître sa ville

[Slum Dwellers International \(SDI – Habitants des Bidonvilles International\)](#) est un mouvement mondial d'habitants de bidonvilles dirigé par des femmes et dont le slogan est « Les femmes transforment les bidonvilles de nos villes ». L'organisation bénéficie de plus de 25 ans d'expérience dans l'organisation des communautés urbaines pauvres, grâce à

des fédérations nationales qui amplifient la voix, l'agence et l'influence du milliard d'habitants des bidonvilles dans le monde et transforment les communautés dans lesquelles ils vivent.

SDI compte 22 fédérations nationales d'habitants de bidonvilles dans le monde, qui travaillent au niveau des quartiers, des villes, des pays et du monde entier pour améliorer les moyens de subsistance des citadins pauvres. L'approche de SDI pour améliorer la vie des habitants des bidonvilles se base sur les rituels clés des fédérations que sont : l'épargne quotidienne, le profilage et la cartographie des bidonvilles menés par les communautés, l'échange entre pairs, le partenariat avec le gouvernement et les méthodologies d'apprentissage par la pratique.

Ces approches ont un impact sur l'amélioration de la sécurité d'occupation, l'amélioration des bidonvilles, l'amélioration des moyens de subsistance économiques, l'amélioration de la justice climatique, le renforcement des systèmes de santé et de sécurité et l'augmentation des politiques et pratiques de développement urbain basées sur des données en faveur des pauvres au niveau national et mondial.

Il est également nécessaire d'adopter davantage de mouvements dirigés par des femmes pour les habitants des bidonvilles, qui soutiennent l'organisation des communautés urbaines pauvres et amplifient la voix, l'agence et l'influence des habitants des bidonvilles auprès des gouvernements locaux pour une plus grande inclusion dans les politiques de planification et les plans de développement.

La campagne « Connaître sa ville » (KYC) de la SDI est une campagne mondiale pour une gouvernance urbaine participative axée sur l'amélioration des communautés démunies. Elle réunit les habitants des bidonvilles et les gouvernements locaux par le biais d'initiatives communautaires telles que le profilage, le dénombrement et la cartographie des bidonvilles. KYC croit au pouvoir de la connaissance et donne une voix à la majorité qui vit dans l'ombre de la ville formelle, en veillant à ce que chaque quartier comprenne comment les données peuvent les aider à faire des choix et à influencer le développement

L'outil « Connaître sa ville » comprend :

- **Des approches communautaires** : SDI privilégie les solutions fondées sur les besoins et les aspirations des habitants des bidonvilles eux-mêmes.

« Pour renforcer l'engagement communautaire et soutenir la résilience urbaine, il est essentiel d'intégrer les membres de la communauté tout au long du cycle du projet, de la planification à la mise en œuvre finale. Cela implique de leur fournir des données complètes sur leurs communautés et de leur permettre de prendre des décisions éclairées au niveau local pour soutenir efficacement le processus. »

– Kilion Nyambuga, Directeur de Programme, SDI-Kenya



- **Des partenariats avec les gouvernements locaux** : SDI encourage les collaborations avec les autorités locales afin de plaider en faveur de politiques et de programmes urbains inclusifs.
- **Plaidoyer et renforcement des capacités** : SDI s'engage dans des efforts de plaidoyer (voir la chaîne YouTube « Know Your City TV » de SDI), facilite les échanges entre pairs et renforce la capacité des habitants des bidonvilles à participer activement aux processus de prise de décision.

2.3 Programme Africain de Résilience Urbaine



Adama Bamba, analyste de la résilience urbaine, Commission de l'Union africaine

Le Programme Africain de Résilience Urbaine (AURP- African Urban Resilience Programme) de la [Commission de l'Union africaine \(CUA\)](#) a été créé en raison de l'augmentation du nombre de catastrophes en Afrique et de leur impact aggravé par la volatilité géopolitique, l'instabilité socio-économique et les pressions qui en découlent. Entre 1970 et 2019, plus de 1 000 catastrophes ont causé plus d'un million de décès dus à des aléas naturels, avec des pertes économiques en nette augmentation, d'où le besoin urgent d'une gestion efficace des risques de catastrophes. La dynamique d'urbanisation, associée à une planification urbaine inadéquate, exacerbe les risques de catastrophes, en particulier dans les établissements urbains informels

Partant de ce constat, l'Union africaine a dû guider les États membres sur la manière de réduire les risques de catastrophes urbaines et de les encourager à accorder une plus grande attention aux communautés urbaines et aux besoins spécifiques

des personnes les plus exposées. C'est dans cette optique que le programme africain de résilience urbaine (AURP) a été créé.

L'AURP est aligné sur [l'Agenda 2063](#), la [Stratégie régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophe](#), le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et d'autres stratégies clés de l'UA telles que la [Stratégie et le Plan d'action sur le changement climatique et le développement résilient](#). L'AURP s'appuie sur les efforts actuels de l'UA en matière de RRC, notamment le [Plan d'action pour la relance verte](#) et le [Programme d'action pour la mise en œuvre de la SFDRR en Afrique](#).

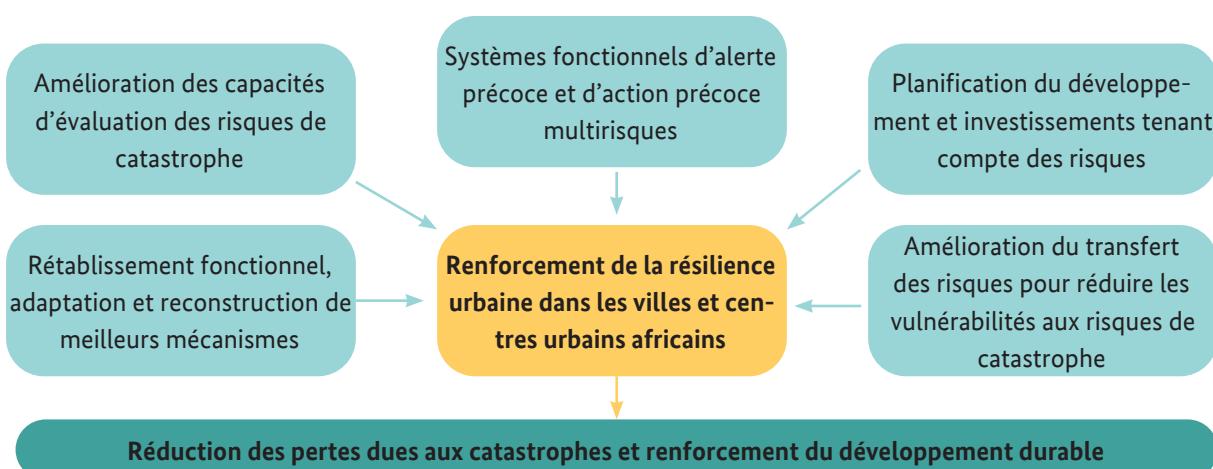
L'AURP met l'accent sur le renforcement de la résilience dans les zones urbaines par le biais de plusieurs moteurs stratégiques identifiés comme les cinq objectifs du programme pour les villes et les centres urbains :

Amélioration des capacités d'évaluation des risques de catastrophes.

1. Développement de systèmes fonctionnels d'alerte et d'action précoce multirisques.
2. Intégration de la réduction des risques de catastrophes dans la planification du développement.
3. Développement du rétablissement fonctionnel, de l'adaptation et de la reconstruction de meilleurs mécanismes.
4. L'amélioration du transfert des risques afin de réduire les vulnérabilités aux risques de catastrophes.

Le programme AURP se concentre sur l'amélioration des connaissances et de l'évaluation des risques de catastrophes en exploitant les connaissances locales et autochtones, en améliorant l'éducation aux risques et en développant des systèmes d'alerte précoce multirisques. Il met l'accent sur le développement urbain tenant compte des risques, sur la gestion durable des ressources et de l'autonomisation des communautés locales.

L'AURP soutient le rétablissement durable après une catastrophe en renforçant les capacités d'évaluation des besoins après une catastrophe et en améliorant les plans de réinstallation. Il encourage également les financements municipaux innovants et les assurances pour réduire les vulnérabilités. En s'attaquant à ces domaines critiques, l'AURP vise à construire des centres urbains résilients et à soutenir la résilience globale de l'Afrique face aux catastrophes.



2.4 Modules d'apprentissage de la résilience sur la localisation du Cadre de Sendai

Les Modules d'apprentissage sur la résilience relatifs à la localisation du Cadre de Sendai, développés par Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), en partenariat avec le Bureau des Nations Unies pour la Réduction des risques de catastrophe (UNDRR) et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), visent à soutenir les gouvernements locaux et régionaux (GLR) dans la création d'un environnement propice à la réduction des risques de catastrophe et au renforcement de la résilience. Les modules sont conçus pour favoriser l'apprentissage et sensibiliser aux liens entre l'action locale et la réalisation des programmes mondiaux, et présentent les outils, stratégies et actions dont disposent les GLR pour renforcer leur résilience.

Les modules sont conçus comme un guide pour les praticiens et les facilitateurs afin qu'ils adaptent et organisent leurs propres ateliers et formations, avec des exercices interactifs et des jeux d'apprentissage dynamiques. La partie théorique des modules est basée sur des conférences, des études de cas et des ressources supplémentaires construites sur les expériences des collectivités territoriales et des recherches existantes. Les exercices interactifs visent à faciliter l'échange de connaissances et à s'appuyer sur la partie théorique, en offrant des opportunités de réflexion sur les concepts, ainsi que l'intégration d'expériences et de connaissances spécifiques au contexte des villes et territoires des participants. Le contenu de deux modules, le [Module I d'apprentissage de la résilience : Fondamentaux de la gouvernance et du développement résilients](#), et le [Module II d'apprentissage de la résilience : Stratégies et actions](#), ont été appliqués au cours de l'atelier et sont décrits plus en détail dans le premier chapitre « Sessions d'apprentissage ».



[Module I d'apprentissage de la résilience : Principes fondamentaux de la gouvernance et du développement résilients](#)



[Module II d'apprentissage de la résilience : Stratégies et actions](#)

Futurités

Cet exercice de jeu de rôle s'est avéré être un excellent outil pour encourager la réflexion sur l'importance d'investir dans la RRC et la résilience. Les participants jouent le rôle de responsables de collectivités locales qui prennent des décisions sur l'allocation de leur budget au cours de trois cycles différents commençant en 2020 et se terminant en 2100. Les décisions prises auront des effets à court et à long terme qui impactent l'avenir de la ville de différentes manières. L'exercice favorise une réflexion critique sur les processus et la dynamique de prise de décision au sein des collectivités locales et régionales, les données disponibles pour intégrer la résilience et l'adaptation au climat dans les processus d'élaboration des politiques, et l'importance de considérer le renforcement de la résilience comme un investissement.

Le pouvoir de l'urbaniste

Des plans d'aménagement du territoire aux codes de construction en passant par les programmes de rénovation urbaine, les collectivités locales et régionales disposent de multiples outils pour renforcer la résilience de leur environnement. Le jeu vise à encourager les participants à réfléchir aux outils et processus de contrôle de la planification et du développement disponibles pour renforcer la résilience, ainsi qu'à l'importance des visions urbaines à moyen et long terme pour guider le développement, la priorisation et la mise en œuvre de stratégies de renforcement de la résilience spatiale.



Jeu CGLU – Futurités



Jeu CGLU – Le pouvoir de l'urbaniste

3. Visite de terrain

La visite des parcs Michuki et Uhuru, dans le quartier central des affaires de Nairobi, a permis d'illustrer l'intégration des solutions fondées sur la nature dans le développement urbain.

Le parc Michuki, une ancienne décharge, a été transformé en espace vert grâce à la réhabilitation des terres riveraines de la rivière Nairobi, à l'enlèvement d'environ 20 000 tonnes de déchets et à la plantation de 6 357 arbres indigènes. Il comprend des gabions pour stabiliser les berges, des sentiers, une pépinière et des équipements de loisirs.

Le parc Uhuru est l'un des parcs urbains les plus importants de Nairobi. Il constitue une oasis de verdure au cœur de la ville, où les habitants peuvent échapper à l'agitation et se rapprocher de la nature. Il possède également un étang artificiel utilisé pour les promenades en bateau, de nombreux monuments nationaux, des terrains destinés à la tenue d'événements événements publics et d'activités récréatives.

Rôle des SBN et des espaces publics dans la gestion des risques de catastrophes

Les deux parcs présentent des caractéristiques SBN (solutions basées sur la nature) telles que l'infrastructure verte et bleue, dont les avantages comprennent une biodiversité accrue, une meilleure qualité de l'air, la santé humaine et le bien-être. D'une manière générale, les espaces publics et les espaces naturels jouent un rôle essentiel dans la gestion des risques de catastrophes, comme le montre le résumé ci-dessous :

(a) Pré-catastrophe

Résilience et préparation des communautés : Les espaces publics constituent des lieux d'engagement communautaire, de formation et de programmes de sensibilisation à la préparation et à la réponse aux catastrophes. Les exercices communautaires, les ateliers et les campagnes éducatives organisés dans les espaces publics peuvent contribuer à renforcer la résilience, à accroître la sensibilisation et à donner aux individus les moyens de prendre des mesures proactives pour atténuer les risques.

Infrastructures vertes pour la résilience aux catastrophes : Les espaces publics verts, notamment les parcs, les jardins et les

ceintures vertes, servent de tampons naturels contre les risques naturels tels que les inondations, les glissements de terrain et les vagues de chaleur. La végétation de ces espaces aide à absorber l'excès d'eau, à stabiliser le sol, à réduire le ruissellement de surface et à atténuer l'effet d'îlot de chaleur urbain, minimisant ainsi l'impact des catastrophes sur les environnements urbains.

(b) Pendant la catastrophe

Abris sûrs et zones d'évacuation : les espaces publics tels que les parcs, les places et les terrains ouverts peuvent servir d'abris sûrs en cas d'urgence ou de catastrophes telles que les tremblements de terre, les inondations ou les tempêtes. Ces espaces offrent un refuge aux personnes et aux communautés déplacées et peuvent servir de points de rassemblement pour les opérations d'évacuation.

Centre de communication et d'information d'urgence : les espaces publics disposent souvent d'infrastructures telles que des panneaux d'affichage, des kiosques d'information ou des centres communautaires qui peuvent être utilisés pour diffuser des informations critiques et des alertes d'urgence au public en cas de catastrophe. Ils peuvent servir de centres de communication pour coordonner les efforts de sauvetage et de secours.

Accès aux services de base : les espaces publics situés stratégiquement au sein des communautés peuvent garantir l'accès à des services essentiels tels que l'eau potable, les installations sanitaires, l'aide médicale et les abris temporaires en cas d'urgence. Des espaces publics bien équipés peuvent servir de points de distribution de matériel de secours et de provisions d'urgence.

(c) Après la catastrophe

Cohésion sociale et réseaux de soutien mutuel : les espaces publics favorisent la cohésion sociale et l'attachement à la communauté, qui sont essentiels pour une réponse efficace à la catastrophe et au rétablissement. Des réseaux sociaux solides formés dans les espaces publics facilitent le soutien mutuel, l'action collective et la solidarité entre les habitants en temps de crise.



Parc Michuki, Nairobi, Kenya



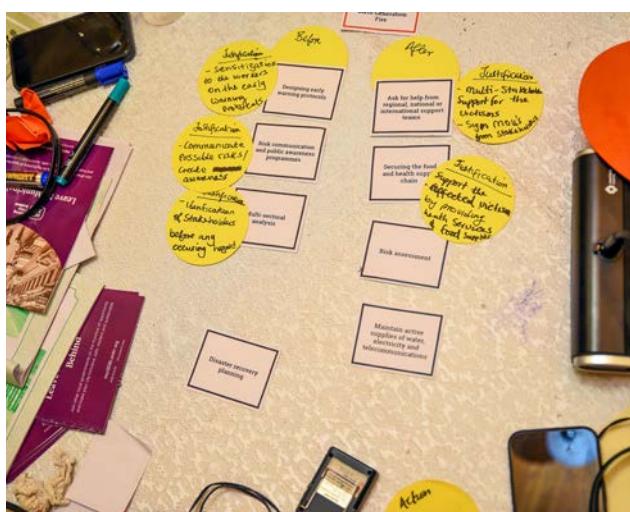
Parc Uhuru, Nairobi, Kenya

4. Sessions d'échanges

La formation a facilité une série de sessions de travail en groupe et entre pairs, au cours desquelles les participants ont pu échanger sur leurs défis et leurs solutions. Ils ont également identifié des domaines d'action, sur la base des sessions d'apprentissage et des contributions des experts. Les résultats de ces sessions sont résumés dans les sous-sections suivantes



Travail de groupe de l'atelier



Atelier de travail en groupe : Au-delà de la chronologie



Atelier de travail en groupe : Le pouvoir de l'urbaniste

4.1 Réflexions des villes sur le renforcement de la résilience aux risques de catastrophes

Les villes du monde entier sont confrontées à des défis croissants liés aux catastrophes naturelles et au changement climatique, ce qui nécessite des stratégies solides pour intégrer la résilience dans le développement et la planification urbaine. Cette section explore la manière dont les villes de Quelimane, Beau Basin Rose Hill, Kampala et Homa Bay partagent leurs défis et leurs meilleures pratiques en matière de réduction des risques de catastrophe (RRC).

Elles abordent les défis et les meilleures pratiques suivants liés à :

1. Intégrer la résilience aux catastrophes dans la planification et le développement urbains.
2. Tirer parti des collaborations internationales et interurbaines.
3. Impliquer les communautés locales, y compris les groupes vulnérables et marginalisés, dans la prise de décision.
4. Planifier le financement durable à long terme des projets de résilience.

Kampala, en Ouganda, intègre la résilience aux catastrophes est intégrée au développement urbain grâce à des plans clés, comme le plan d'action de Kampala sur le changement climatique et le plan directeur de drainage de la ville. La ville collabore avec des partenaires internationaux tels que Strasbourg et des réseaux comme UGCities4Resilience, renforçant ainsi sa résilience par le développement de compétences et l'échange de connaissances. Kampala met également l'accent sur des approches incluant les personnes handicapées, en partenariat avec l'Union nationale des personnes handicapées d'Ouganda pour intégrer l'inclusion des personnes handicapées dans les stratégies de RRC.

Agnes Bugaba, Responsable de la gestion des risques, Bureau du Directeur exécutif, Kampala Capital City Authority



Beau Bassin Rose Hill, à l'île Maurice fait preuve d'un engagement en faveur de la résilience aux catastrophes grâce à des cadres politiques systématiques et à des collaborations internationales. La ville a atteint l'étape C de l'initiative « Making Cities Resilient 2030 » et a élaboré une politique et un cadre stratégique nationaux complets de réduction et de gestion des risques de catastrophe avec le soutien d'agences de l'ONU et de partenaires internationaux.

David Bablee, Coordinateur local de la gestion des catastrophes ; Conseil municipal de Beau Bassin Rose Hill



Quelimane, au Mozambique, donne la priorité à la restauration et à la gestion des mangroves afin d'atténuer les risques d'inondation et de renforcer la résilience environnementale. La ville encourage les communautés locales à planter des mangroves et utilise des systèmes d'alerte précoce basés sur des données pour les communautés vulnérables. Quelimane participe également à des forums internationaux et à des sessions de formation afin d'échanger des connaissances et des ressources avec d'autres villes confrontées à des défis similaires.

Maria Moreno, Adjointe au maire de la ville de Quelimane



Le comté de Homa Bay, au Kenya, se concentre sur des stratégies de résilience inclusives adaptées aux besoins et aux vulnérabilités locales. Le comté veille également à ce que les groupes marginalisés soient impliqués dans la planification de la résilience par le biais d'un engagement communautaire et de mesures législatives. En intégrant les connaissances indigènes dans les systèmes d'alerte précoce et en collaborant au niveau international, Homa Bay renforce sa résilience et responsabilise les communautés.

Tobias Rachuonyo Ongure, Gestion des parties prenantes et coordination de la gestion des catastrophes, Gouvernement du comté de Homa Bay

Ces exemples montrent comment chaque ville intègre de manière proactive des stratégies de résilience aux catastrophes dans ses processus de développement urbain en mettant l'accent sur le plaidoyer, les approches participatives inclusives, le partage des connaissances et les réseaux d'apprentissage de ville à ville.

4.2 Défis des villes et prochaines étapes

Tout au long des sessions d'échange, les participants de plus de 20 villes ont échangé sur leurs besoins et les prochaines étapes possibles pour assurer la résilience aux risques de catastrophes. La carte ci-dessous est un résumé des sessions de groupe.



Atelier de travail en groupe : besoins et expérience



Présentation des prochaines étapes de la ville de Sahr par Ngarmadji Ndilabaye, Secrétaire Général de la Mairie, Ville de Sarh, Tchad

Dakar, au Sénégal, est confrontée à de fréquentes inondations et à l'érosion côtière. **Les prochaines étapes** consisteront à renforcer la stratégie de préparation et de reprise après sinistre par le biais de collaborations internationales avec l'UNDRR, en se concentrant sur l'élaboration de programmes de RRC et sur l'amélioration des systèmes d'alerte précoce.

Abidjan, en Côte d'Ivoire a identifié le besoin de ressources financières pour soutenir le développement d'un plan et de stratégies de RRC.

Les prochaines étapes consistent à renforcer la compréhension de la RRC et à mobiliser des ressources pour lancer l'élaboration d'un plan de RRC.

Lomé, au Togo a identifié le besoin d'une plateforme de RRC axée sur le renforcement de la compréhension de la RRC au niveau des gouvernements locaux et des communautés.

Les prochaines étapes comprennent le renforcement des capacités des communautés et des gouvernements locaux et la sensibilisation à la RRC, l'adaptation de l'évaluation des risques afin de mieux comprendre les risques et les dangers.

Freetown, en Sierra Leone, est confrontée à l'urbanisation et à une population vivant dans des zones exposées aux catastrophes, ce qui nécessite un plan de gestion des risques de catastrophes inclusif et participatif.

Les prochaines étapes comprennent l'application du tableau de bord de la résilience aux catastrophes et l'élaboration d'une stratégie de RRC.

Kampala, en Ouganda, est confrontée à des problèmes de financement et de promotion des activités de RRC au niveau du gouvernement national.

Les prochaines étapes comprennent la mise en place de structures et de plateformes multipartites, ainsi que le renforcement des capacités à tous les niveaux.

Bukavu, en République démocratique du Congo est confrontée à des problèmes de financement et de renforcement des capacités en matière de plans et de politiques de RRC.

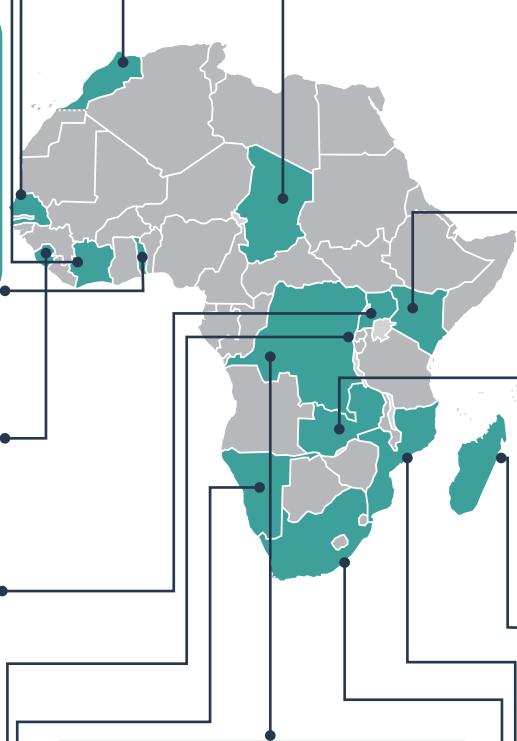
Les prochaines étapes comprennent la participation à des ateliers de formation sur la RRC et la demande d'un soutien financier pour élaborer un plan de RRC.

Windhoek, en Namibie a identifié le besoin d'une stratégie de plan d'action RRC et est confrontée à des problèmes de financement.

Les prochaines étapes comprennent la finalisation de la stratégie de résilience et du plan d'action, ainsi que l'élaboration d'un plan de sensibilisation et de communication sur la RRC.

Benguerir, au Maroc est confrontée à des infrastructures endommagées lors d'événements dangereux et manque de capacités pour se préparer et se remettre efficacement des catastrophes.

Les prochaines étapes comprennent l'élaboration d'un plan local de RRC et le renforcement des capacités en matière de protection des infrastructures critiques contre les risques.



Kinshasa, en République démocratique du Congo a identifié les besoins d'une stratégie de RRC et d'une structure de mise en œuvre pour la gestion des risques et des catastrophes.

Les prochaines étapes comprennent l'adaptation de l'outil de la carte de résilience aux catastrophes pour mieux comprendre leurs niveaux de risque et la promotion des discussions sur la RRC entre les autorités locales et les parties prenantes des communautés.

Kwa Zulu Natal, en Afrique du Sud, a identifié le besoin d'une évaluation des risques et d'outils de suivi et d'information sur la RRC et le renforcement de la résilience.

Les prochaines étapes comprennent l'adaptation d'une planification intégrée pour la résilience urbaine.

Sarh, au Tchad est confrontée à des défis dans l'intégration de la politique de RRC dans le plan de développement local.

Les prochaines étapes comprennent le renforcement des capacités des membres du comité multisectoriel, la sensibilisation des communautés à la RRC et l'élaboration de projets de résilience susceptibles d'être financés.

Nairobi, au Kenya est confrontée à des problèmes de financement et a identifié la nécessité de renforcer la coordination départementale en matière de planification et de préparation à la RRC.

Les prochaines étapes comprennent le renforcement des capacités des administrations locales afin qu'elles puissent réagir de manière concertée aux chocs et aux tensions, la participation à l'apprentissage de pair à pair et la mise en réseau afin d'élaborer des stratégies de développement fondées sur les risques et susceptibles d'être financées par les banques.

Lusaka, en Zambie est confrontée à des problèmes d'inondations urbaines et ne dispose pas d'une stratégie de RRC localisée.

Les prochaines étapes comprennent l'élaboration d'une stratégie de RRC axée sur une participation communautaire inclusive et des ateliers de renforcement des capacités afin d'utiliser l'outil d'évaluation des risques de catastrophe.

Toamasina, à Madagascar, a identifié le besoin d'un plan d'action sur la RRC.

Les prochaines étapes comprennent le renforcement des capacités pour l'élaboration d'une stratégie locale de RRC.

Beau Bassin Rose Hill, à Maurice, a identifié le besoin d'augmenter les ressources humaines au niveau municipal pour mettre en œuvre des mesures de RRC.

Les prochaines étapes comprennent la création d'une unité de gestion des risques de catastrophes au sein de la municipalité avec un personnel spécialisé.

Quelimane, au Mozambique a identifié la nécessité d'une évaluation complète des risques de catastrophes.

Les prochaines étapes comprennent l'adoption de la fiche de résilience aux catastrophes de l'UNDRR et de l'outil KYC de la SDI pour une prise de décision plus efficace et plus éclairée.

5. Conclusion

La formation a mis en lumière les principes fondamentaux et les cadres de la réduction des risques de catastrophe dans le développement urbain afin de renforcer la résilience des villes africaines, en explorant plus avant les outils d'analyse participative des risques utilisés par le Tableau de bord de la résilience aux catastrophes pour les villes de l'UNDDR et l'outil Know Your City (Connaître sa ville) de la SDI. Ces outils aident les gouvernements locaux et les communautés à évaluer et à comprendre leurs risques de catastrophe, ce qui permet ensuite de planifier et de mettre en œuvre des stratégies de RRC.

Par ailleurs, l'atelier a permis de créer une plateforme d'échange sur les défis, les besoins et les meilleures pratiques grâce à l'apprentissage et aux consultations entre pairs. Plusieurs défis similaires dans la mise en œuvre de stratégies efficaces de RRC, tels que les contraintes de financement, la faible coordination départementale, le manque de stratégies localisées et le renforcement inadéquat des capacités, ont été explorés. Ces défis entravent le développement et l'exécution de plans complets de RRC, laissant les populations urbaines vulnérables aux catastrophes.

Les meilleures pratiques partagées comprennent la mise en place de structures multipartites, le renforcement de l'engagement communautaire, l'alignement des politiques locales sur les cadres internationaux et le renforcement de la collaboration institutionnelle. Les recommandations ont mis l'accent sur la nécessité de procéder à des évaluations participatives des risques, de stimuler la sensibilisation et le renforcement des capacités, et de coordonner l'allocation des ressources afin de garantir des pratiques de RRC durables et inclusives.

En conclusion, la formation a réaffirmé le rôle essentiel des approches multisectorielles et des solutions basées sur la nature dans la construction de villes africaines résilientes. En comprenant leurs risques, en élaborant et en mettant en œuvre des stratégies globales de RRC, les villes peuvent atténuer les risques de catastrophe, renforcer la durabilité environnementale et améliorer la qualité de vie de leurs habitants. À l'avenir, la collaboration et le partage des connaissances facilités par cet atelier seront déterminants pour relever les défis et faire progresser le programme de résilience des gouvernements locaux africains et garantir un avenir plus sûr et plus durable pour tous.



Photo de groupe Parc Michuki ; Nairobi, Kenya



6. Annexes

Liste des participants et des organisations, etc.

Gouvernements locaux participant

- Abidjan, Côte d'Ivoire
- Accra, Ghana
- Beau Bassin Rose Hill, Maurice
- Benguerir, Maroc
- Bukavu, République Démocratique du Congo
- Dakar, Sénégal
- Dar es Salaam, Tanzanie
- Freetown, Sierra Leone
- Homa Bay, Kenya
- Kampala Capital City Authority, Ouganda
- Kinshasa, République démocratique du Congo
- Gouvernement du comté de Kisumu
- Kwa Zulu Natal, Afrique du Sud
- Lusaka, Zambie
- Lomé, Togo
- Mwanza, Tanzanie
- Gouvernement du comté de la ville de Nairobi
- Sarh, Tchad
- Toamasina, Madagascar
- Quelimane, Mozambique
- Windhoek, Namibie

Autres organisations

- Commission de l'Union africaine
- GIZ- Botswana, Ethiopie, Kenya et Togo
- Agence nationale de protection civile, Togo
- Ministère national des Travaux publics et des Infrastructures, RDC
- SDI - Ghana, Kenya, Sénégal, Sierra Leone et Tanzanie
- CGLU/CGLUA
- Union des personnes handicapées du Kenya (UDPK)
- Bureau régional pour l'Afrique des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR)

Cette publication fait partie de la plateforme d'apprentissage et d'échange de l'Initiative pour la résilience en Afrique (RIA). La RIA offre aux acteurs engagés dans la résilience urbaine et la réduction des risques de catastrophes la possibilité d'accéder à des informations sur le développement urbain tenant compte des risques en fournissant un environnement d'apprentissage inclusif et sans barrières. Il s'agit notamment de faciliter l'échange d'expériences entre les différents acteurs étatiques et non étatiques de la région afin d'améliorer l'apprentissage mutuel en matière de résilience urbaine.

Publié par :

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges de la société : Bonn et Eschborn, Allemagne

Initiative pour la résilience en Afrique (RIA)
Bureau de liaison de la GIZ en Afrique
Minaye Office Park, Floor 6-8
Flamingo Area, of Bole Road
PO Box 100009, Addis-Abeba, Ethiopie
Téléphone : +251 +251 114703287
RIA@giz.de
www.giz.de/en

Comme à

Juillet 2024

Conception :

FLOW Communications

Crédits photos :

GIZ

Responsable :

Ria Hidajat

Texte :

Estima Grabenbauer, Lorraine Njeri

Éditrice :

Sophia Kamau, Stella Lehning

Au nom de :

Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)